

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 62 (1989)
Heft: 11-12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition

Section romande de
l'Union suisse pour
l'amélioration du logement,
8, rue Clos-de-Bulle,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,
Lausanne, président.
René Gay,
Genève, vice-président.
Pierre Liniger,
Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto,
Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,
architecte EPFL/SIA,
10, place de la Riponne,
1014 Lausanne,
tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

P. Cagna, G. Collomb,
J.-P. Giuliani, R. Hermenjat,
P. Liniger, B. Marchand,
H. Robert-Charrière, W. Tüscher,
M. Vianu, E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membre: R. Gay.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,
tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe
officiel des sociétés coopératives
d'habitation affiliées à l'USAL
Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du
Valais, de l'ASPA (Association
suisse pour l'aménagement
national), de la FAS (Sections
romande et genevoise de la
Fédération des architectes
suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 40.— par an.
Etranger: Fr. 55.—.
Prix du présent numéro: Fr. 6.—.

Maquette et impression:
Imprimeries Populaires, Lausanne.

**Couverture: gravure
de Grundmann. Voyageurs
romantiques à Martigny.**

(Vingt siècles d'histoire de Martigny,
catalogue SBS, 2^e millénaire d'Octodure.)

HABITA
TION

revue mensuelle romande

Vivante architecture valaisanne!

Après la Distinction valaisanne d'architecture, appelée Distinction Ulrich Ruffiner, décernée cette année à Jean Suter et dont nous avons déjà parlé (cf. *Habitation* N° 7/8-89), nous présentons maintenant le Prix des villes valaisannes, attribué à Martigny.

Il récompense une commune, ses autorités, sa population, qu'il faut louer pour la manière dont elle gère et aménage son territoire: en particulier, les points focaux que sont les portes et les places de la ville.

Certains de ces projets en cours d'étude seront présentés d'une manière détaillée l'an prochain.

Il n'y a pas, peut-être pas encore, de Prix des villes vaudoises. Lausanne saurait-elle le mériter? On ose l'espérer, surtout lorsque les édiles sont renouvelés et que de multiples occasions existent: la Riponne, le Rô-tillon, le Tunnel, la Maladière, le Flon...

A ce propos, cependant, le silence et la réfection de vieux immeubles de la vallée du Flon ne sont pas de bon augure. Récemment, le nouveau syndic marquait ses réserves quant au déblocage de la situation par la nomination d'un Monsieur Flon. Il n'y a évidemment nul besoin d'un hypothétique magicien qui réglerait tout: prôner une telle idée serait une mystification. Mais il y a, dans tout domaine, de multiples exemples d'impasses levées par l'action durable et en

Editorial

profondeur d'un médiateur neutre. Encore faudrait-il qu'il y ait volonté politique de donner à un tel médiateur l'affranchissement nécessaire et les moyens de résoudre les oppositions entre la ville, le canton, les propriétaires, les différents partis et groupes intéressés.

Le lieu est si capital qu'il interpelle même des citoyens d'autres villes. Ainsi, la section d'architecture-urbanisme de la Hochschule der Künste de Berlin (Professeur A. Grazioli) a-t-elle pris Lausanne, notamment le site du Flon, comme support d'étude. Profitant de l'aura que donne à cette ville l'activité de Maurice Béjart, les Berlinoises proposent d'étayer l'ambition lausannoise de capitale européenne de la danse par la création d'une académie de danse.

Ce pôle montrerait bien sûr des spectacles mais comprendrait aussi un centre permanent d'enseignement, de recherche, de documentation sur la danse, de même que les activités annexes comme la fabrication des costumes, des décors, des musiques, etc.

Ce travail de deux semestres a été conduit avec l'appui de M. Meuwly, architecte communal, avec le conseil de M. Braunschweig, président de la Fondation Béjart Ballet Lausanne.

Nous extrayons de ce travail quatre projets parmi les plus intéressants.

FJZ

SOMMAIRE

Architecture

Martigny: espaces et parcours	2
Prix des villes valaisannes	10
Théâtre de danse Lausanne – Académie européenne de danse	12
Fiche typologique: Immeuble 4, chemin de Chandolin, Lausanne	23

L'écho des coops'

D'une actualité permanente, l'Alimentarium: le musée de l'alimentation à Vevey	22
--	----

USAL

Assemblée générale du 30 septembre 1989, à Martigny	26
---	----

Lire – voir – entendre

ass, une architecture en initiales	29
------------------------------------	----

Au sommaire du prochain numéro: Le bruit dans la ville.